



Association des Retraités et Préretraités Sanofi-Aventis Vitry

Vitry, le 26 janvier 2013

Note VF 13

Vacances Familiales

La commission vous propose pour les saisons Printemps-Eté-Automne 2013

Les destinations proposées dans les catalogues Touristra, AEC Vacances, ainsi que l'Hôtel Le Soleil aux 2 Alpes.

Le descriptif de ces séjours ainsi que les tarifs seront consultables :

: au bureau de l'ARPA-Vitry, dans les catalogues, les jours de permanences

: sur les sites internet :

www.touristravacances.com

www.aec-vacances.com

Pour l'Hôtel Le Soleil : nous consulter (tarifs non encore parus).

Vous pouvez choisir entre

- Les destinations « Touristra » en France
- Les destinations « Touristra Club 3000 à l'étranger »
- Les locations Touristra
- Les destinations AEC-Vacances
- L'Hôtel Le Soleil aux 2 Alpes

Les subventions ARPA-Vitry

Pour les destinations « copro » Touristra et pour l'Hôtel Le Soleil :

60 € par semaine et par adhérent (pension complète ou demi-pension)

120 € par semaine et par famille (location et gîte)

Pour les destinations « hors copro » Touristra, et AEC-Vacances

50 € par semaine et par adhérent (pension complète ou demi-pension)

100 € par semaine et par famille (location et gîte)

Adresse postale : Sanofi-Aventis Recherche & Développement - C.R.V.A.
ARPA-Vitry 13, quai Jules Guesde - B.P. 14 - 94 403 Vitry-sur-Seine cedex
Tél. : 01 46 80 74 99 (répondeur) - **Fax :** 01 46 82 36 27 - **e-mail :** arpa.vitry@orange.fr

Destinations Touristra » Copro »

LA PLAGNE MONTALBERT « pension complète » PC
CHAMONIX PC
LES-SEPT LAUX PC et Gîtes
MONT DORE PC
BALARUC PC
ILE DE RE Bungalow 4-6
Mobil home 6
BORMES PC
CALVI PC
VAISON-LA-ROMAINE PC
SOUSTONS Gîtes
MESQUER Gîtes

Les réservations se feront

Soit par **courrier**

Soit lors des **permanences** que nous tiendrons **de 9h30 et 11h30**
dans les locaux de l'ARPA- Vitry :60 rue Léon Geffroy Vitry/Seine

les lundis 4 février – 4 mars – 8 avril 2013

Votre réservation doit être accompagnée **d'arrhes** d'un montant d'environ **30% du total**.

Vos délais de réservation

Pour les périodes de vacances scolaires : **Date limite : Lundi 4 Mars**

Pour les autres périodes **2 mois avant le départ**

Les conditions restent identiques à celles décrites dans la note VF 11/12 du 20 Septembre 2012.

Rappel :

Les subventions ne pourront être accordées qu'aux adhérents à jour de leur cotisation 2013 , et cela pour une durée maximum de 2 semaines par an.

L'ARPA n'est pas habilité à prendre les chèques vacances

La commission Vacances familiales

Jeanne THENARD, Présidente - Courriel : jeanne.thenard@free.fr

Danièle DECOUVELAERE,
Jean BETSCHART
Robert VION



Vacances Familles
Bulletin d'inscription

IDENTIFICATION DE L'ADHERENT

NOMS	Prénom (s) :
Adresse :	Téléphone : Téléphone portable :

MEMBRES PARTICIPANTS AU SEJOUR

	NOM	PRENOM	Date de Naissance	Age des Enfants
Retraité				
Conjoint				
Enfants				
Autre				

Choix/Lieu :	FORMULE Pension complète Nombre de personnes
Dates du séjour :	Gîte : (exemple : gîte 5/6 pers.)
Observations :	

Assurance « Annulation—Interruption de séjour »

OUI, je souscris l'assurance

NON, je ne souscris pas l'assurance

Signature :

Signature :

Date d'inscription
Signature

Adresse postale : Sanofi- Recherche & Développement - C.R.V.A.
ARPA-Vitry 13, quai Jules Guesde - B.P. 14 - 94 403 Vitry-sur-Seine cedex
Tél. : 01 46 80 74 99 (répondeur) - Fax : 01 46 82 36 27 - e-mail : arpa.vitry@orange.fr